

Députation de la société populaire d'Athis-sur-Orge (Seine-et-Oise) félicitant la Convention pour avoir sauvé la patrie, lors de la séance du 21 thermidor an II (8 août 1794)

## Citer ce document / Cite this document :

Députation de la société populaire d'Athis-sur-Orge (Seine-et-Oise) félicitant la Convention pour avoir sauvé la patrie, lors de la séance du 21 thermidor an II (8 août 1794). In: Archives Parlementaires de 1787 à 1860 - Première série (1787-1799) Tome XCIV - Du 13 thermidor au 25 thermidor an II (31 juillet au 12 août 1794) Paris : Librairie Administrative P. Dupont, 1985. p. 345;

https://www.persee.fr/doc/arcpa\_0000-0000\_1985\_num\_94\_1\_23003\_t1\_0345\_0000\_4

Fichier pdf généré le 09/07/2021



la loie (sic), a été le résultat de vos soins, et de la mâle vigueur que vous venés de déploier contre ces vils scélérats. Au nom de la patrie, au nom de la liberté, restés au poste important, d'où vous avez toujours battu les tirans et vaincu les factions.

Si quelques circonstances malheureuses le rendoient jamais dangereux, jaloux de partager l'honneur des braves Parisiens, pour vous y servir de rampart, nous y volerions à l'instant, et préfèrerions mille fois la mort à l'anéantissement de la liberté et de la représentation nationale.

Attachement inviolable à la Convention, sont (sic) les sentiments gravés dans le cœur de tous [les] habitants de la commune de Brunoy, et qu'en leurs noms nous venons vous exprimer.

Vive la République une et indivisible! Vive

la Convention nationale!

J.B. BENTABOLE, SENER, LELARGE, CHALANDE.

C

[La sté popul. de la comm. d'Aubusson (1), à la Conv.; s.d.] (2).

Représentans du peuple françois,

La société populaire de la commune d'Aubusson nous a chargé[s], en vous apportant expression de sa reconnoissance pour les brillan[t]s succès que vos opérations procurent journellement aux armées de la République, de vous felliciter sur l'énergie que vous avez léployés, dans la nuit, à jamais mémorable du 9 au 10 de ce mois, où vous avez encore une fois seuvé la patrie.

C'est un beau spectacle, pour un peuple libre, de voir ses fidèl[e]s représentans, assis sur un volcan de conjurations, repousser d'un bras hardy les tirans et leurs esclaves, faire tomber les têtes criminelles des conspirateurs, et ren-

dre, avec calme, des loix bienfaisantes.

Continuez, vertueux représentans, votre glorieuse carrière! Que le terme de vos sublimes travaux soit celui de l'anéantissement de tous les monstres couronnés et de leurs vils suppots; la patrie reconnoissante vous payera le juste

tribut d'admiration qu'elle vous doit.

Pour nous, inébranlables au poste où l'intérêst de la patrie nous a placés, nous ne cesserons de contribuer, de tout notre pouvoir, à l'affermissement du magestueux édifice que votre génie inépuisable a élevé, et nous verserons, s'il est nécessaire, jusqu'à la dernière goute de notre sang, pour le maintien de la République une et indivisible, et la conservation de la Convention nationalle.

Périssent tous les tirans, les traîtres, les conspirateurs et les intrigans!

F. Roby fils  $(c^{re})$ , Dumonteil (secrét.).

(1) Creuse.

d

[La sté popul. de la comm. d'Athis-sur-Orge (1) à la Conv.; s.d.] (2).

Citoyens représentans,

Le vaisseau de la République a été menacé d'une nouvelle tempête.

Forts de votre union et de la volonté du peuple, vous avés conjurez l'orage. La République est sauvez

Oui, malgré la rage impuis[s]ante des tyrans coalisés, malgré les efforts de l'aristocratie, se parant des couleurs du patriotisme, malgrés les attenta[ts] des conspirateur[s] sacrilège[s], la cause du peuple triomphe de ses ennemis.

Courage, représentans! Soye[z] innébranlable[s] à votre poste. Le salue (sic) du peuple vous le commande, et le peuple est là pour assurer l'exécution de vos décret[s] et pour vous

faire un rempart de son corps.

Immuable dans ses principes, la société d'Athis vient renouvellere (sic) le serment de rester à jamais attaché[e] à la représentation national[e].

Elle félicite aus[s]i les bons citoyens des sections de Paris, de l'énergie et du courage qu'ils ont déployés dans les journée[s] des 9 et 10. Vive la République! Vive la Convention (3)!

## 19

Des députés de la commune de Corbeil (4) viennent exprimer les mêmes sentimens; ils déposent en même temps sur l'autel de la patrie une somme de 3 671 livres, produit d'une souscription faite entre les habitans de tout âge et de tout sexe de cette commune pour contribuer aux armemens maritimes.

Mention honorable, insertion au bulletin du don patriotique de la commune de Corbeil, ainsi que des différentes adresses lues à la barre (5).

[Corbeil, 19 therm. II](6).

Citoyens représentans,

Vainement les tirans se seront-ils coalisés pour arrêter dans sa course impétueuse le torrent de la révolution française! Vainement des mains conspiratrices se seront-elles efforcées de déchirer le sein de leur mère! Les tirans seront vaincus. Le glaive de la loi frappera successivement jusqu'au dernier des conjurés. La valeur républicaine triomphera, des Pirennées jusqu'au Rhin et des Alpes jusqu'à l'Océan.

<sup>(2)</sup> C 315, pl. 1263, p. 36, J. univ., n° 1722; C. Eg., n° 721; Moniteur (réimpr.), XXI, 446; Ann. patr., n° DLXXXVII.

<sup>(1)</sup> Seine-et-Oise.

<sup>(2)</sup> C 315, pl. 1263, p. 35.

<sup>(3)</sup> P.c.c. aux registre[s] MANGOT (secrét.).

<sup>(4)</sup> Seine-et-Oise.

<sup>(5)</sup> P.-V., XLIII, 116. J. Fr.,  $n^0$  683; J. Sablier,  $n^0$  1488. Mentionné par  $B^m$ , 29 therm. ( $2^e$  suppl $^t$ ).

<sup>(6)</sup> C 311, pl. 1234, p. 5.